

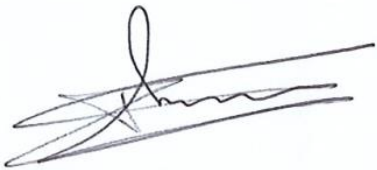

# LISTE DES ACTES

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 21 juillet 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le quinze juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire est dûment convoqué à la Salle de l'Estuaire à Saint-Brevin-les-Pins pour le vingt et un juillet à dix-neuf heures trente.*

*Mis en ligne le 27 juillet 2022*

<p style="text-align: center;"><i>Secrétaire de séance,</i></p> 	<p style="text-align: center;"><i>Le Président, Yannick MOREZ</i></p> 
---	---

**Titulaires présents** : Monsieur MOREZ Yannick, Monsieur GENTES Hervé, Madame LOUE Monique, Madame PHILLODEAU Jocelyne, Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Madame BOUSSEAU Marie-Line, Monsieur CHARBONNIER Raymond, Madame KERGREIS Emilie, Monsieur ELIN Laurent, Monsieur LAMANT Teddy, Madame PACAUD Dorothée, Monsieur DEVILLE Thierry, Monsieur PURKART Geoffroy, Madame GAUTREAU Sylvie, Monsieur COUTRET Alain, Madame BELLANGER Josiane, Monsieur TOURET Eric, Madame PEYSSY Claudine, Monsieur CHEREAU Pierre, Madame COUET Sabine, Madame BUSOM Mercedes, Madame REY-THIBAUT Véronique arrivée au point C°1-2, Madame LE BERRE Nathalie, Madame MELLERIN Noëlle, Monsieur RICOUL Gildas, Madame VALLEE Ginette, Madame GAYAUD Séverine, Monsieur CHERAUD Roch, Madame DE FOUCHER Béatrice formant la majorité des membres en exercice.

**Titulaires absents excusés** : Monsieur EMPROU Jean-Michel qui a donné pouvoir à Monsieur GENTES Hervé, Monsieur SCHERER Sylvain qui a donné pouvoir à Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Madame BOUREL Mélissandre qui a donné pouvoir à Monsieur COUTRET Alain, Monsieur GUERIN Benoît qui a donné pouvoir à Madame BUSOM Mercedes, Monsieur BERNARDEAU Marc qui a donné pouvoir à Madame REY-THIBAUT Véronique, Monsieur AUDELIN Jean-Pierre qui a donné pouvoir à Madame GAYAUD Séverine, Monsieur AUGER Sébastien qui a donné pouvoir à Monsieur RICOUL Gildas, Monsieur DUBOIS Pascal qui a donné pouvoir à Madame DE FOUCHER Béatrice.

**Secrétaire** : Monsieur CHEREAU Pierre

Convocation le : 15 juillet 2022.

Mise en ligne le 27 juillet 2022

**LISTE DES DELIBERATIONS PRESENTEES**

N° Délibérations	Objet	Vote
2022-141	Désignation d'un représentant au sein de la Commission Consultative de la Transition Energétique (CCTE).	<b>à l'unanimité</b>
2022-142	Assainissement Eaux usées -Programme Pluriannuel d'Investissement des extensions de réseaux 2023-2026.	<b>à l'unanimité</b>
2022-143	Avenant n°2 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage conclue entre la CCSE, la commune de Paimboeuf et Atlantic'Eau dans le cadre de l'aménagement de la Rue du Général De Gaulle.	<b>à l'unanimité</b>
2022-144	Construction de 15 logements et d'un bâtiment à usage de bureaux de la gendarmerie de Saint-Brevin-les-Pins – Attribution du lot 8 Métallerie-Serrurerie-Portail.	<b>à l'unanimité</b>
2022-145	Réhabilitation des postes de relèvement de la Mairie à Corsept et des Remparts à Paimboeuf - Attribution des lots 1 et 2.	<b>à l'unanimité</b>
2022-146	Réhabilitation du poste de relèvement « Courance » et des réseaux de la station d'épuration « les Rochelets » à Saint-Brevin-les-Pins.	<b>à l'unanimité</b>
2022-147	Extension de la déchèterie à Saint-Brevin-les-Pins – Attribution des marchés	<b>35 voix pour 2 voix contre</b>
2022-148	Exploitation du complexe aquatique intercommunal « Aquajade » - Rapport 2021 du Délégué du service public	<b>Dont acte</b>
2022-149	Exploitation du complexe aquatique intercommunal « Aquajade » - Actualisation de la tarification à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2022.	<b>32 voix pour 2 absentions</b>
2022-150	Exclusion du Droit de Prémption Urbain – cession de terrains dans le Lotissement « La Croix II ».	<b>à l'unanimité</b>
2022-151	Pôle écotouristique et sportif le Quai Vert à Frossay – Rapport 2021 du délégué du service public.	<b>Dont acte</b>
2022-152	Exploitation du Pôle Eco touristique et Sportif Quai vert à Frossay –Actualisation des tarifs.	<b>à l'unanimité</b>
2022-153	SEM SUD ESTUAIRE ET LITTORAL – Rapport d'Activités 2021	<b>à l'unanimité</b>
2022-154	ZAC de la Guerche Sud – Compte rendu d'activités à la collectivité 2021	<b>35 voix pour 2 abstentions</b>